

Paris, le lundi 10 mai 2021

Élection présidentielle : 20 millions d'exclus ?

À un an de l'élection présidentielle, la campagne est déjà lancée et les premières candidates et candidats commencent à se positionner.

Sécurité, immigration, emploi, environnement sont, comme souvent, les thèmes propulsés sur le devant de la scène médiatique.

Qu'en est-il du handicap ? Un sujet qui concerne pourtant 20 millions d'électeurs (12 millions de personnes en situation de handicap et 8 millions de proches).

La crise sanitaire et économique actuelle les aurait-elle rendus à ce point encore plus invisibles ?

Parce qu'il est inadmissible que depuis 2017, le handicap arrive en tête des motifs de discrimination pour lesquels le Défenseur des droits est saisi, sans que ce phénomène ne soit pris en considération, APF France handicap demande donc instamment aux candidates et aux candidats de prendre en compte le handicap dans leurs communications publiques et dans leurs programmes : les personnes en situation de handicap et leurs proches en ont assez d'être considérés comme des citoyens de "seconde zone".

APF France handicap publie aujourd'hui un [Mémento de mesures essentielles à l'attention des candidates et des candidats](#) et lance une collection de notes politiques #AEgalité pour alimenter les débats et les propositions tout au long de la campagne.

8 priorités pour une refondation sociétale

Depuis le début de l'année 2020, le monde fait face à une pandémie sans précédent qui réinterroge profondément notre modèle de société. En s'appuyant sur les droits fondamentaux, le développement durable et le pouvoir d'agir et de choisir de chacune et chacun, APF France handicap propose dans son [Mémento](#) :

- **5 principes incontournables pour la participation de toutes et tous**
 - Respecter et soutenir le droit à l'autodétermination et à l'épanouissement
 - Garantir et valoriser la participation sociale et l'expertise
 - Concrétiser le pouvoir d'agir et de choisir
 - Rénover la démocratie pour pouvoir jouer pleinement son rôle
 - Impliquer la société civile et les associations
- **8 priorités pour une refondation sociétale**
 - Garantir l'effectivité des droits fondamentaux
 - Soutenir la responsabilité sociétale et environnementale
 - Réinventer le territoire au service de la proximité, de la solidarité et de l'inclusion
 - Concevoir un environnement inclusif
 - Développer une éducation inclusive et émancipatrice
 - Imaginer de nouvelles formes d'apprentissage, de formation et de travail
 - Initier de nouveaux modèles de protection sociale
 - Investir dans un système de santé accessible

Contact presse

Sophie Lasbleis

Tél. 01 40 21 10 93 – 06 89 74 97 37 – sophie.lasbleis@apf.asso.fr

- **10 mesures essentielles et prioritaires**

- Inscrire le handicap comme motif de discrimination dans la Constitution
- Conditionner toute aide publique à l'obligation d'accessibilité
- Revenir à l'obligation d'un taux de 100 % de logements accessibles
- Réduire les effectifs des classes à 20 élèves pour une école inclusive
- Déployer les politiques publiques pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi
- Créer un revenu d'existence (revenu individuel de remplacement)
- Rendre accessible les lieux de soins et les équipements
- Créer la prestation universelle d'autonomie
- Développer des services de proximité de qualité
- Reconnaître le droit effectif à la vie affective et sexuelle

En complément, APF France handicap lance une collection de notes politiques thématiques #AEgalité à l'attention des candidates et des candidats. Les deux premières sont d'ores et déjà disponibles :

- ✓ *Accessibilité #AEgalité* : ["Pour un environnement, des biens, services et activités accessibles à toutes et tous"](#)
- ✓ *Emploi #AEgalité* : ["Jeunes et en situation de handicap : pour une insertion professionnelle réussie !"](#)

À venir dans les prochaines semaines des notes sur les thèmes de la santé, de l'éducation et des ressources.

Citoyens, associations, acteurs de la société civile : des parties prenantes incontournables

APF France handicap souhaite également réaffirmer qu'il est essentiel que les citoyennes et les citoyens, les acteurs de la société civile – dont les associations – soient associés aux réflexions et propositions des pouvoirs publics. Celles-ci doivent s'ancrer dans des logiques d'intelligences collectives plus démocratiques et légitimes, davantage porteuses d'humanité, de liens sociaux, en proposant de nouveaux modes de vie, pour une pleine effectivité des droits fondamentaux, l'égalité et la participation sociale.

Avec ses contributions, APF France handicap se positionne donc clairement comme partie prenante des débats notamment concernant l'analyse de la crise et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques, pour bâtir une autre société, une société plus juste, apaisée et durable fondée sur les droits humains.



APF France handicap est une importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 85 000 acteurs, dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

<https://www.apf-francehandicap.org/>

